



Boutique en ligne de produits alimentaires

Par rch

Bonjour,

Je souhaite revendre, sur une boutique en ligne, des produits alimentaires achetés soit en supermarché ou magasins classiques, soit sur internet, parfois à l'étranger.

Pas de produits frais pour le moment, mais je l'envisage pour plus tard.

Pourriez-vous m'indiquer s'il y a des obligations légales à respecter pour cela?

Je vous remercie.

Par ESP

Bienvenue sur fjnet

Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) sont d'excellentes ressources pour vous accompagner dans votre projet.